



CCI HAUTS-DE-SEINE
PARIS ILE-DE-FRANCE

Le Président

Courrier arrivé le

24 AOÛT 2023

Paris Ouest La Défense

Madame Monique RAIMBAULT
Maire de La Garenne-Colombes
Vice-Présidente en charge de l'Urbanisme
Réglementaire, du Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal et des Mobilités
EPT PARIS OUEST LA DEFENSE
Immeuble Le Luminis
91 rue Jean Jaurès - CS 30050
92806 PUTEAUX CEDEX

BF/RB/08-23
Contact : M. BENOIST
06 64 43 25 55 - rbenoist@cci-paris-idf.fr

Courbevoie, le 23 août 2023

Objet : Avis sur la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Cloud

Madame la Vice-Présidente,

Vous avez bien voulu informer la CCI Hauts-de-Seine du projet de la ville de Saint-Cloud d'apporter des modifications au plan local d'urbanisme et je vous en remercie.

~~Cette procédure de modification simplifiée concerne uniquement les zones UD10 et UD11, et ne s'appliquent qu'au cas spécifique du projet du Grand Paris Express.~~

Elle vise à :

- Permettre pour les constructions et installations nécessaires au réseau du transport public du Grand Paris Express, dont la future passerelle de correspondance, des hauteurs ne devant pas excéder 18 m,
- Permettre aux constructions et installations nécessaires au réseau de transport du Grand Paris de déroger aux règles liées à la réalisation des derniers niveaux en attique en cas de toiture terrasse.

Au vu de la nature des évolutions apportées, la CCI Hauts-de-Seine émet un avis favorable sur le présent projet de modification simplifiée du PLU de la ville de Saint-Cloud.

Je vous prie d'agréer, Madame la Vice-Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Benoît FEYTIT